



FORMATION THÉORIQUE

COMMENT SE DÉROULE LA FORMATION THÉORIQUE AU CODE DE LA ROUTE?

La connaissance des règles du code de la route est une condition nécessaire pour votre sécurité mais aussi pour celle des autres usagers de la route. Le code de la route doit être appris non seulement pour l'examen mais également retenu et appliqué tout au long de la vie du conducteur, c'est le minimum pour une meilleure sécurité pour tous sur les routes. Le code de la route regroupe les règles officielles à appliquer mais aussi les bonnes pratiques de conduite et d'attitudes entre les usagers. Il permet de connaître les règles mais surtout de les comprendre pour mieux les respecter ensuite.

PROGRAMME DE LA FORMATION THÉORIQUE

La formation théorique porte sur la connaissance des réglementations concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur. Cette formation (entraînement au code) doit être suivie dans les locaux de l'école de conduite grâce aux supports médias (DVD), aux cours avec les enseignants ainsi qu'en ligne via le compte personnel packweb de l'élève, indifféremment à Concarneau, Trégunc ou Rosporden. Les cours sont dispensés de manière collective.

CONTENU DE LA FORMATION THÉORIQUE

Les formations théoriques au sein de l'école de conduite sont conformes au programme REMC (Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne):

- ✓ Les dispositions légales en matière de circulation routière.
- ✓ Le conducteur : les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite, l'influence de la fatigue sur la conduite, la pression sociale et la pression des pairs
- ✓ La route : les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée,
- ✓ Les autres usagers de la route : la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers, les usagers vulnérables, les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs, etc.
- ✓ La réglementation générale : le transport d'un chargement et de personnes, la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés au véhicule, etc.
- ✓ Les gestes de premiers secours.
- ✓ Les précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule.



ÉCOLE DE CONDUITE A2E

16 AVENUE ALAIN LE LAY, 29900 CONCARNEAU
Agrément E2102900030 | Tel:09 83 62 77 46 | Tel:07 63 60 29 29
www.ecoledeconduitea2e.com | a2econcarneau@gmail.com

- ✓ Les éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité.
- ✓ Les équipements de sécurité des véhicules.
- ✓ Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement.

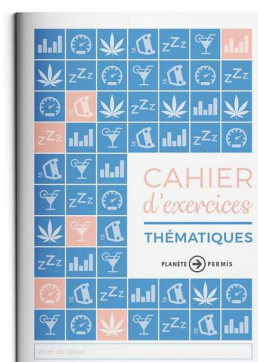
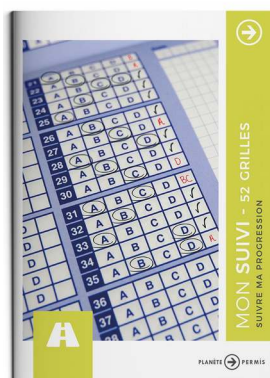
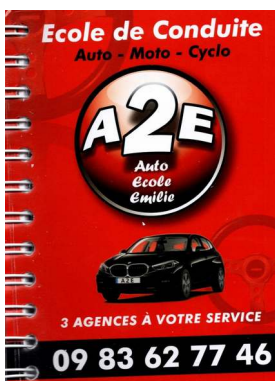
LES OUTILS PÉDAGOGIQUES

Pour effectuer votre formation théorique au code de la route, l'école de conduite met à votre disposition plusieurs moyens pédagogiques conformes au REMC (Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne), en illimité durant 6 mois et dans toutes ses agences:

- ✓ tests en mode pédagogique (DVD en correction automatique) en cours collectifs
- ✓ test corrigés en mode examen avec un(e) enseignant(e) diplômé(e) en cours collectifs
- ✓ accès en ligne sur votre compte personnel Packweb (tests et cours théoriques)
- ✓ ateliers sur les grands thèmes de la sécurité routière et moto en cours collectifs
- ✓ pack code (livre de code, livret vérifications extérieures et intérieures et premiers secours)

Les cours de code en mode examen durent 1 heure et sont dispensés de manière collective au sein de l'école de conduite, par un(e) enseignant(e) de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Ils se déroulent en deux phases : un test par DVD de 40 questions, corrigées ensuite (image par image) par l'enseignant(e). Chaque élève est interrogé à tour de rôle et il lui est demandé d'avoir un comportement participatif. Ces tests sont illimités durant la durée du forfait de l'élève qui peut venir en fonction de ses disponibilités.





ÉCOLE DE CONDUITE A2E
16 AVENUE ALAIN LE LAY, 29900 CONCARNEAU
Agrément E2102900030 | Tel:09 83 62 77 46 | Tel:07 63 60 29 29
www.ecoledeconduitea2e.com | a2econcarneau@gmail.com

LES ATELIERS THÉMATIQUES

Les cours sont dispensés, dans les locaux de l'école de conduite ou en visio conférence par un(e) enseignant(e) de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Un planning de ces ateliers thématiques est affiché au sein des agences, à la disposition des élèves ainsi que sur le site internet de l'école de conduite. L'enseignant(e) se sert d'un support créer en interne, avec vidéos, schémas et feuilles d'exercices permettant à l'enseignant(e) d'animer chaque séquence.

L'enseignant(e) répond aux sollicitations des élèves pendant l'atelier et il leur est demandé un action participative.

Les ateliers thématiques sont d'une durée de 1 heure et couvrent 10 thèmes :

- La circulation routière (panneaux, intersections, circuler, croiser et dépasser, stationner ou s'arrêter)
- Le conducteur (conduire, défaillances du conducteur, alcool et stupéfiant, distracteurs)
- La route (nuit et intempéries, autoroute, zones dangereuses)
- Les autres usagers (partage de la route)
- Les notions diverses (documents administratifs, chargement et passagers, infractions)
- Les premiers secours (protéger, alerter et secourir)
- Prendre et quitter son véhicule (s'installer au poste de conduite)
- La mécanique et les équipements (entretien et dépannage)
- La sécurité du passager et du véhicule (installation des passagers, nouveaux équipements)
- L'environnement (éco-mobilité et éco-conduite)

LES MOYENS PÉDAGOGIQUES

1 salle de code, vidéoprojecteur, plusieurs DVD, 1 box multimédia, 1 lecteur DVD, chaises, tables, tableau magnétique, lecteur DVD, 1 ordinateur, stylos, 1 paperboard, documents, etc



ÉCOLE DE CONDUITE A2E
16 AVENUE ALAIN LE LAY, 29900 CONCARNEAU
Agrément E2102900030 | Tel:09 83 62 77 46 | Tel:07 63 60 29 29
www.ecoledeconduitea2e.com | a2econcarneau@gmail.com

MISE À DISPOSITION DE L'INFORMATION

L'ensemble des programmes de formations sont mis à disposition des élèves :

- ✓ En affichage au sein des agences
- ✓ Remise de documentation et calendrier d'horaires à l'élève
- ✓ Sur le site de l'école de conduite
- ✓ Par courrier ou email sur demande écrite

L'ENCADREMENT DE LA FORMATION

L'encadrement est effectué par l'ensemble enseignant(e)s tous titulaires d'une autorisation d'enseigner en cours de validité sous la coordination d'Aurélien L.

SUIVI DE LA FORMATION

Le suivi de formation est effectué par le biais d'une feuille de présence qui doit être signée par l'élève et peut être consultée par l'élève, du cahier d'exercices au code, accessibles aux tiers ou représentants légaux.

Le suivi est également effectué par les relevés de connexion de l'élève sur son compte personnel Packweb.

COMMENT SONT ÉVALUÉS VOS PROGRÈS?

L'équipe pédagogique assure la traçabilité de votre progression ainsi que votre assiduité par différents moyens (feuille de présence, relevés de résultats, livret d'apprentissage, etc).

Un livret d'apprentissage vous permet également de suivre la progression de votre formation.

Un(e) enseignant(e) titulaire d'une autorisation d'enseigner encadre, conseille et définit avec vous vos besoins en formation et donnera son aval pour le passage de l'examen.